



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER MARAIS-ARCHIVES

Réunion du 14 septembre 2021

Présent.e.s : Alfred BARNY, Nathan BEYLER, Ann BOSTOEN, Patricia CLARISSE, Patrick CLARISSE, Christine DAYNAC, Marc DEREN, Christine GOURRION MEMLOUK, Céline HAUSZWALB, Pierre-Yves LAGROUE, Thomas LIN, Pascal LOEB, Sylvain MASCHINO, Paule MAZEO, Patrick MOSKOVICZ, Claire-Marie NEUFVILLE, Martine PORTNOE, Jean-Claude POUSSARD, François RICHE, Sandrine THOURY, Antoni VALERO CABRE

Intervention de l'élu.e référent.e du Conseil de quartier :

Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller de Paris, délégué de Paris Centre en charge du Budget Participatif, de la participation citoyenne, des Conseils de quartier et de l'innovation, introduit la réunion en remerciant les participant.e.s d'être venu.e.s à cette première réunion en présentiel. Il rappelle le lancement de la phase de vote du Budget Participatif du 9 au 28 septembre et remercie les Conseils de quartier d'avoir participé à la Fête de la Vie Associative et Citoyenne de Paris Centre du 11 septembre à laquelle un stand leur était dédié. Il rappelle également la rencontre en réunion plénière du 30 septembre entre Véronique Levieux, Déléguée à la Prévention, à la Tranquillité Publique et à la Vie Nocturne, Dorine Bregman Adjointe au Maire chargée de la Propreté de l'espace public, des Commerces et de l'artisanat de proximité, de la Vitalité économique et du tourisme et les représentants de chaque Conseil de quartier de Paris Centre (2 par Conseil). Cette rencontre sera l'occasion de faire un bilan sur le sujet des terrasses estivales et de discuter de certaines problématiques, spécifiques ou sectorisées.

Présentation de l'équipe d'animation :

Les membres de l'équipe d'animation se présentent à tour rôle et décrivent leur rôle au sein du Conseil de quartier :

- Pascal LOEB : chargé de la communication et de la visibilité du Conseil de quartier
- Patrick MOSKOVICZ : chargé des relations avec les Services de la ville
- Sophie PONS : trésorière
- Ann BOSTOEN : co-présidente
- François RICHE : co-président

Présentation des Conseillers de quartier :

Le Conseil de quartier Marais-Archives compte actuellement 50 membres inscrits.

La parole est distribuée à chacun des membres présents à la réunion afin qu'ils puissent se présenter.

Mode de fonctionnement avec les groupes de travail et les commissions dont certaines inter-Conseils de quartier de Paris Centre :

Les groupes de travail se regroupent autour d'un sujet ou d'un endroit géographique. Quant aux commissions, elles se regroupent autour d'un thème.

Il n'y a aucune différence de fonctionnement, ils-elles sont constitué.e.s d'un groupe de 6 à 8 conseiller.e.s, 2 animateurs sont nommés. Le groupe ou la commission travaille en autonomie puis présente son travail devant l'ensemble du Conseil de quartier.

Concernant les commissions inter-Conseils de quartier, les animateurs de chaque Conseil de quartier se réunissent pour échanger sur leur thématique de travail. Un outil électronique commun « Teams », permet le partage en ligne d'informations.

Démarrage des groupes de travail et des commissions : terrasses estivales, mobilité, végétalisation, jeunesse et écoles... :

Des groupes de travail autour de l'animation d'un événement, l'élaboration d'un projet d'embellissement, ou encore la végétalisation, ainsi que des commissions autour de la mobilité, la jeunesse et les écoles, la propreté, la végétalisation sont abordé.e.s à titre d'exemple, et pourraient constituer des éléments de démarrage de projets.

Deux commissions sont d'ores et déjà effectives : la commission sur les terrasses et la commission des Co-président.e.s des Conseils de quartier qui se réunira pour la première fois le 15 septembre. De plus amples informations seront communiquées lors de la prochaine réunion.

Travail sur le budget 2021, fonctionnement et investissement :

Les budgets alloués au Conseil de quartier financent des projets locaux qui bénéficieront à toutes et à tous. Chaque dépense doit faire l'objet d'un vote majoritaire des membres présent.e.s en réunion plénière.

En 2021 le budget d'investissement est de 35 208€ et le budget de fonctionnement de 13 622€. Ces sommes sont dues au cumul du report des budgets non dépensés de l'année 2020, et des budgets de 2021 initialement alloués aux 15 anciens Conseils de quartier, répartis équitablement entre les 7 Conseils de quartier actuels de Paris Centre.

En 2022, le budget d'investissement sera ramené à la somme de 8 264€ et le budget de fonctionnement à 3 305€.

Exceptionnellement, le report du budget d'investissement d'une année N sur l'année N+1 est autorisé si des projets ont été ciblés et prévus à l'avance par le Conseil de quartier.

Un appel à projet ayant pour échéance novembre est lancé au sein du Conseil de quartier

Votes :

- L'organisation d'un pot de convivialité lors des 3 prochaines réunions est votée à l'unanimité.
- Le financement du site internet du Conseil de quartier d'un montant de 46,20€/an pour le domaine du site et de 42€/an pour l'hébergement du site est voté à l'unanimité.

Choix des dates des prochaines réunions :

Les dates proposées pour les prochaines réunions du Conseil de quartier sont le 6 ou 7 octobre, le 9 ou 10 novembre, le 8 ou 9 décembre sous réserve de confirmation de la mairie.

La prochaine réunion du Conseil de quartier Marais-Archives aura lieu le 6 octobre.